

AU-DELÀ DES NUAGES...

LE 16 AVRIL 2009 ALEXANDRE CABANIS

L'informatique dans les nuages, ou **Cloud Computing**, est un sujet qui en passionne plus d'un. L'idée est simple: déporter tous les procédés de stockage et de calcul de nos appareils informatiques vers des serveurs mutualisés, sans être clairement identifiés, d'où cette évocation vaporeuse de "nuages".

L'informatique dans les nuages, ou **Cloud Computing**, est un sujet qui en passionne plus d'un.

L'idée est simple: déporter tous les procédés de stockage et de calcul de nos appareils informatiques vers des serveurs mutualisés, sans être clairement identifiés, d'où cette évocation vaporeuse de "nuages".

De manière sous-jacente, nous imaginons, d'une part, la possibilité d'appareils de plus en plus petits et puissants, accessibles en mobilité, et de l'autre, des recherches scientifiques aboutissant plus tôt que prévu, dopées par ces centres de data crunching décentralisés.

Aujourd'hui, le Cloud Computing est souvent abordé sous les mêmes angles :

- sa genèse (en 2 mots : **Bisciglia et Google101**)
- les **perspectives économiques** qu'il offre (pour les fournisseurs de services, au premier rang desquels **Amazon**, comme pour les fabricants de **hardware**)
- les craintes qu'il soulève, des plus **rationnelles**, aux plus cosmiques (**Kevin Kelly** et son "superorganisme" valent le détour – à réserver aux amateurs de science-fiction pessimistes -)

Qu'en est-il des conséquences de fond à prévoir sur nos usages ?

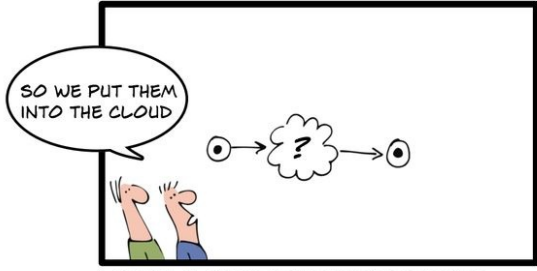
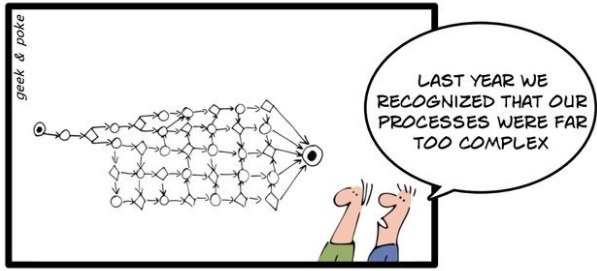
La plus essentielle concerne selon moi le rapport à la possession et à la propriété. Lorsque nous ne manipulerons que des objets digitalisés, stockés et activés à distance, dans ce magma qu'est le cloud, nous ne percevrons plus les biens culturels, alors immatériels, comme un objet de propriété. Le sens de chacun des objets constituera seul la valeur de l'objet, pas sa forme.

De là à penser que la propriété intellectuelle sera profondément chamboulée, il n'y a qu'un pas. Le cloud computing peut précipiter ce que **Larry Lessig** ou tous les anti-Albanel auront rêvé. Nos bibliothèques, sur le point de disparaître, vont céder le pas à leur alter ego numérique, accessible de tous nos appareils connectés, domestiques ou professionnels, plus ou moins mobiles. Le calcul et le stockage n'étant plus appelés à se réaliser sur les machines même, de nombreux appareils mobiles à très bas prix feront leur apparition, permettant d'inonder les pays en voie de développement d'outils révolutionnaires en termes d'accès aux connaissances.

Les données non sensibles seront rapidement attirées, par le biais du web sémantique, à tisser des connexions entre elles, pour ne finalement former qu'une seule grande base de connaissance du savoir humain, dans laquelle chaque fragment de donnée est un noeud du vaste maillage. Le droit d'auteur, tel qu'il est pensé aujourd'hui, est un obstacle sur le chemin de cette toile du savoir. Une fois de plus, licences Creative Commons et licence globale apparaissent comme des outils efficaces pour passer outre cette entrave.

Alors, il sera possible de parler de société numérique (par opposition à la fracture), d'accès équitable à la connaissance pour tous et enfin, de méritocratie !

Credits : **Geek & Poke** (CC)



LET THE CLOUDS MAKE YOUR LIFE EASIER